



La Promesse et la Loi scoutes

Chaque scout dans le monde adhère, dans son propre langage, à une *Promesse* et à une *Loi* reflétant le devoir envers soi-même (principe personnel), le devoir envers autrui (principe social) et le devoir envers Dieu (principe spirituel), et inspirées de la *Promesse* et de la *Loi* conçues à l'origine par Baden-Powell, fondateur du scoutisme.

« Je souhaite, en mon âme et conscience, me joindre à la fraternité scoutie mondiale, rendre le monde meilleur et participer à la construction de la paix.

Je m'engage, à travers mon épanouissement personnel, social et spirituel, à vivre, chaque jour, au mieux, les valeurs de la Loi scoutie. »

- Le scout fait et mérite confiance.
- Le scout s'engage là où il vit.
- Le scout rend service et agit pour un monde plus juste.
- Le scout est solidaire et est un frère pour tous.
- Le scout accueille et respecte les autres.
- Le scout découvre et respecte la nature.
- Le scout fait tout de son mieux.
- Le scout sourit et chante, même dans les difficultés.
- Le scout partage et ne gaspille rien.
- Le scout respecte son corps et développe son esprit.

